



COMMUNE DE SAINT PIERRE LAFEUILLE

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 MARS 2021****Convocation du 19 Janvier 2021****Présents :**

- | | |
|------------------|--------------------|
| - F. Bonnet | - I. Colombo Gomes |
| - A. Laure BOYER | - D. Bourdet |
| - O. Morin | - J. Gouasdon |
| - G. Catteloin | - M. Massignan |
| - P. Quintana | - J. Pimentel |

Absent excusé : JP Gélard**Secrétaire de séance :**

Joséphine GOUASDON est désignée secrétaire de séance

Ordre du jour :

- 1 – Compte-rendus des commissions
- 2 – Délibération renforcement SIAEP Carcavy et mise en place défense incendie
- 3 – Pacte de gouvernance et projet de territoire 2020-2026 – Participation aux ateliers thématiques
- 5 – Questions diverses

Avant de débiter la séance, M. le maire souhaite ajouter à l'ordre du jour, 1 autre point.

Ordre du jour complémentaire :

- 4 – Amendement en faveur des langues de France

D. Bourdet donne lecture du compte rendu de la séance du 25 Janvier 2021 qui est approuvé à l'unanimité.

1 – COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS

- P. Quintana a assisté à une commission « territoire » sur le thème de la culture et du patrimoine. De cette commission, il est ressorti la difficulté à faire intervenir la culture dans nos villages. Plusieurs raisons sont à l'origine de ce constat :

- l'éloignement (la majorité des événements culturels ont lieu à Cahors)

- les événements sont rarement en corrélation avec l'attente des jeunes.

En conclusion, a émergé l'importance de créer des animations qui se déplacent dans les villages, dans le même registre que « Lot of Saveurs »

Au niveau du patrimoine, la réflexion a été axée sur le constat d'une grande richesse à exploiter, tant au niveau naturel, architectural que gastronomique.

La prochaine réunion à laquelle assistera P. Quintana se déroulera le 15 mars 2021 et portera sur les thèmes de la nourriture et de l'agriculture.

- En conformité avec l'élaboration du Document Unique, la commission a équipé le secrétariat, l'atelier municipal, le véhicule de service d'une boîte à pharmacie. Un extincteur a également été installé dans le véhicule.

M. le maire prévoit de travailler sur un plan de sauvegarde général qui porterait sur l'évacuation d'urgence.

- La commission voirie a eu lieu. Sur la commune de St Pierre Lafeuille, l'investissement de la voirie 2020 est reporté en 2021. L'aménagement du Chemin de Bellefont est prévu pour fin 2021.

M. le maire a demandé que soient rebouchés les trous au niveau du chemin de Pechegal.

Un panneau « voie rétrécie » a été installé au niveau de la maison de Mme et M. PONTHER sur le chemin des Pastourelles qui sera identifié par un panneau de signalisation qui a été commandé.

- S'agissant de l'urbanisme, on peut constater que les dossiers, tant déclaration préalable (Atrium) ou demande d'abattage d'arbres que Permis d'Aménager/Permis de Construire (Loti Concepts) sur le secteur de Carcavy, voire sur le chemin des Pierres sont nombreux, sans doute en raison du PLUI qui se profile.

- Toutes les informations nécessaires au lancement du site internet de la commune de St Pierre Lafeuille seront envoyées au webmaster par Mme A. L. Boyer très prochainement.

- Est envisagé le projet de sécuriser le puits qui se trouve au niveau de la fourche entre « Les Tardieux » et Valroufié. M. Pascal Gélard, propriétaire a donné l'autorisation de poser une clôture, ce qui permettra également une mise en valeur du site.

- Le projet d'installation de nouveaux jeux sur l'aire de jeux avance. Les jeux ont été réceptionnés et leur mise en place est imminente.

- La salle polyvalente est dotée de nouveaux meubles de cuisine.
- Une version provisoire du PLUI a été éditée. Suite à son analyse, il en ressort que la zone constructible a été fortement réduite depuis la dernière carte. M. le maire évoque l'importance de réunir la commission PLUI qui permettra d'apporter des améliorations au document final.

2 – DELIBERATION RENFORCEMENT SIAEP CARCAVY ET MISE EN PLACE DEFENSE INCENDIE

La création du lotissement sis lieu dit « Carcavy » nécessite un renforcement en eau et une protection défense incendie afin d'en garantir la constructibilité. Aussi, le SYDED, en lien avec le SIAEP de Francoulès avait été consulté en août 2019 afin d'en évaluer le chiffrage.

Le coût estimatif du projet est de 47 500 € HT qui se décompose comme suit :

- 70 % pour la mairie soit : 33 250 € HT
- 30 % pour le SIAEP soit : 14 250 € HT

A ce montant, il faut rajouter la mise en place de la défense incendie qui est à la charge de la mairie. Ce montant est estimé à 2 500 € HT.

Le montant total du projet est de 50 000 € HT dont 35 750 € HT reste à la charge de la mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

1 – approuve à l'unanimité le projet d'extension réalisé sous maîtrise d'ouvrage du SYDED en lien avec le SIAEP Francoulès,

2 – s'engage à participer à cette opération pour un coût estimatif de 50 000 € (défense incendie comprise) et à financer cette dépense sur le budget étant précisé que le reste à charge pour la commune est de 35 750 € HT.

3- autorise M. le maire à signer tous documents concernant cette opération.

3 – PACTE DE GOUVERNANCE ET PROJET DE TERRITOIRE 2020-2026 – PARTICIPATION AUX ATELIERS THEMATIQUES

Initié en tant que Projet de Territoire du Grand Cahors et approuvé fin 2015, ce premier projet traduisait l'ambition collectivement portée par les élus de l'agglomération pour son avenir. Des mises à jour ont été faites et cette actualisation a permis de revoir les priorités pour la deuxième partie du mandat puis de travailler sur un deuxième Projet de territoire à horizon 2026.

C'est dans cet objectif que des élus ont été conviés à participer à des ateliers thématiques qui se tiendront de février à juin 2021.

A l'issue de ce premier atelier, la conclusion du manque d'interactions à la conférence des maires est ressortie comme une difficulté à traiter. Le besoin d'une mutualisation juridique pour aider au mieux les maires des petites communes a également émergé.

Il est nécessaire d'encourager l'entraide et le rapprochement des communes qui sont sur un même territoire.

4 – AMENDEMENT EN LA FAVEUR DES LANGUES DE FRANCE

M. le maire informe le conseil d'un courrier reçu de l'Association Aqui l'Oc qui sensibilise toutes les communes sur l'enseignement des langues régionales au lycée. En effet, avec la réforme du lycée et du baccalauréat conduite par l'Education Nationale, l'enseignement des langues régionales, l'occitan pour notre région, est réduit à une portion congrue. L'académie de Toulouse a relevé une baisse de 20 % des effectifs, tous niveaux confondus. Trois lycées restent ouverts sur l'académie de Toulouse sans qu'il soit donné la possibilité aux élèves de pouvoir présenter cette langue en candidat libre alors que cette option était donnée par la loi Deixonne depuis 1951.

C'est pourquoi, l'association demande aux communes un soutien en entérinant l'amendement en faveur des langues de France, de la réforme du lycée et du baccalauréat et de la relance de leur enseignement.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité décide de soutenir et d'entériner la proposition d'amendement de M. Stéphane Clerc, Président d'AQUI L'OC.

5– QUESTIONS DIVERSES

- Les demandes de subventions, à hauteur de 80 % sollicitées pour la maison paramédicale ont toutes reçues des réponses favorables.

L'architecte : M. Ravaux Fabien, à qui a été confiée la mission de mener à bien le projet de la maison paramédicale est dans la phase « consultation de différentes entreprises » telles que menuiserie, plomberie, électricité, plaquiste et peinture pour les travaux.

La durée du chantier est estimée à 6 mois. Une enseigne est également prévue.

- Les premières connections pour la fibre optique sont prévues au deuxième semestre 2021. La couverture réseau est visible sur le site ORANGE. Les maisons éligibles s'affichent sur une carte après géo-localisation.

La séance est levée à 22 h 31.